



AUTO ECOLE DE SAINT ROM

adresse siège social:

chemin chatillon – Verenay
69420 AMPUIS
Agr : E240600260

adresse :

20 rue du collège
38200 VIENNE
agrément : E1403800190

Tél : 04.37.04.44.98

DA 82691190169

SIREN : 510250731

APE : 8553Z

TVA : FR55510250731

contact@aesr.fr

permispl@aesr.fr

aesr.fr

PROGRAMME DE FORMATION BE

www.aesr.fr/details-permis+be+en+3+jours+sur+vienne+38-451

Décret 2020-142 du 20 février 2020

Suivant arrêté du 17/01/2013 relatif à la formation

Suivant arrêté du 25/01/2022 relatif l'attribution des places

Le permis BE permet de conduire un véhicule qui présente les **5 caractéristiques** suivantes :

- Affecté au transport de personnes ou de marchandises
- PTAC inférieur ou égal à 3,5 tonnes
- 9 places assises maximum (conducteur compris)
- PTAC de la remorque supérieur à 750 kg sans dépasser 3 500 kg (ou semi-remorque)
- Somme des PTAC (voiture +remorque) supérieure à 4 250 kg (jusqu'à 7 tonnes l'ensemble articulé)

Si vous avez un permis EB obtenu avant le 19 janvier 2013, vos droits acquis sont maintenus.

La mention 79.06 est ajoutée sur votre permis B pour vous permettre de tracter une remorque de plus de 3 500 kg de PTAC.

Le permis BE ne doit pas être confondu avec l'extension du permis B signalé par la mention 96 .

La mention 96 est nécessaire lorsque le PTAC de la remorque dépasse 750 kg et que la somme des PTAC (voiture + remorque) est supérieure à 3 500 kg sans dépasser 4 250 kg.



AUTO ECOLE DE SAINT ROM

adresse siège social:

chemin chatillon – Verenay
69420 AMPUIS
Agr : E240600260

adresse :

20 rue du collège
38200 VIENNE
agrément : E1403800190

Tél : 04.37.04.44.98

DA 82691190169

SIREN : 510250731

APE : 8553Z

TVA : FR55510250731

contact@aesr.fr

permispl@aesr.fr

aesr.fr

I/ OBJECTIFS :

- Savoir utiliser les méthodes nécessaires à l'utilisation de la remorque et les risques liés à la circulation avec la remorque.
- Connaître le poids total autorisé suivant la réglementation.

La catégorie BE est délivrée sans visite médicale, sauf dans le cas où celle-ci est rendue obligatoire par l'arrêté pris en application de l'article R226-1 du code de la route, (affections incompatibles ...)

Public visé :

18 ANS être titulaire du permis de conduire B, avoir 18 ans, avoir le code depuis moins de 5 ans ou passer le code en B.

Pièce identité française, ou titre de séjour (date de validité + copie de la carte vitale)

@ photo,

justificatif domicile moins 3 mois, si hébergeur : pièce identité et attestation
hébergement réglementée ANTS disponible sur internet.

Accessibilité personne en situation de handicap : pouvant recevoir du public en situation de handicap pour les renseignements.



La Visite médicale : pour les personnes en situation de handicap
cerfa 14880-02 complété par le médecin agréé préfecture (liste disponible sur :
@ liste médecins agréés Préfecture suivant votre département domicile.



AUTO ECOLE DE SAINT ROM

adresse siège social:
**chemin chatillon – Verenay
69420 AMPUIS
Agr : E240600260**

adresse :
**20 rue du collège
38200 VIENNE
agrément : E1403800190**

Tél : **04.37.04.44.98**

**DA 82691190169
SIREN : 510250731
APE : 8553Z
TVA : FR55510250731**

**contact@aesr.fr
permispl@aesr.fr
aesr.fr**

L'établissement n'a pas de véhicule spécifique aménagé.

Le responsable pédagogique peut vous diriger vers une structure adaptée (AFIPH secteur VIENNE 38).

Capacité d'accueil EN FORMATION : 3 personnes par formateur

Délai d'accès-inscription : 0 JOUR pour le code – 30 jours pour la formation.

Horaires accueil : matin : envoyer courriel : permispl@aesr.fr 13h-17h00 h du Lundi au Vendredi

Rythme : 7 heures par jour

Théorie code en salle : 17h-18h00 du lundi au vendredi

Pratique : 21 heures hebdomadaires 08h00-12h 13h-16h du Lundi au Vendredi
répartition : 2,5 jours + 0,5 journée pour l'examen plateau et circulation

Lieu de formation : chemin chatillon 69420 AMPUIS
Durée trajet : 20 mn départ : 20 rue du collège Vienne

Lieux d'examens : route du barrage 38121 REVENTIN – 38550 SABLON
29 chemin pierre blanche 69800 ST PRIEST

Durée TOTALE DE FORMATION :

Evaluation initiale : questionnement 1 HEURE écrite



AUTO ECOLE DE SAINT ROM

adresse siège social:
chemin chatillon – Verenay
69420 AMPUIS
Agr : **E240600260**

adresse :
20 rue du collège
38200 VIENNE
agrément : **E1403800190**

Tél : **04.37.04.44.98**

DA 82691190169
SIREN : 510250731
APE : 8553Z
TVA : FR55510250731

contact@aesr.fr
permispl@aesr.fr
aesr.fr

Durée de formation : 21 heures de formation
Bilan de compétence

Formateur(s) : enseignant(s)

Encadrant : Responsable pédagogique.

II/ PROGRAMME

Sont remis à l'inscription :

- Règlement intérieur
- Programme + suivi
- Parcours individuel de formation
- Procédure d'engagement
- Procédure de positionnement
- Document : Vidéo et Géo localisation
- Document : protection données personnelles (RGPD)

IMPORTANT POUR LE STAGIAIRE :

SONT A APPORTER PAR LE STAGIAIRE :

- le programme et suivi pédagogique



AUTO ECOLE DE SAINT ROM

adresse siège social:

chemin chatillon – Verenay
69420 AMPUIS
Agr : E240600260

adresse :

20 rue du collège
38200 VIENNE
agrément : E1403800190

Tél : 04.37.04.44.98

DA 82691190169

SIREN : 510250731

APE : 8553Z

TVA : FR55510250731

contact@aesr.fr

permispl@aesr.fr

aesr.fr

1°/ CONTENU

Référentiel REMC : 4 compétences

4 COMPETENCES :

- Maîtriser le maniement de l'ensemble et effectuer les vérifications courantes de sécurité dans un trafic faible ou nul.
- Appréhender la route en fonction du gabarit de l'ensemble et circuler dans des conditions normales.
- Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers.
- Pratiquer une conduite autonome sûre et économique.

2°/ MOYENS PEDAGOGIQUES ET MATERIELS :

- programme remis à l'inscription
- livre de code si inscrit pour la formation Code.
- @ applications Codes rousseau : pass (individuel)
- Salle équipée vidéoprojecteur, abonnement tests codes rousseau, Tableaux blancs, chaises
- Des piquets et balises pour la maniabilité.
- Un véhicule avec remorque suivant la réglementation du permis BE (jusqu'à 7T)

III/ SUIVI :

- suivi support avec les commentaires chaque cours à compléter par le formateur
- bilan de compétences
- planning remis au bénéficiaire et feuille présence avec certificat de réalisation.



AUTO ECOLE DE SAINT ROM

adresse siège social:

chemin chatillon – Verenay
69420 AMPUIS
Agr : E240600260

adresse :

20 rue du collège
38200 VIENNE
agrément : E1403800190

Tél : 04.37.04.44.98

DA 82691190169

SIREN : 510250731

APE : 8553Z

TVA : FR55510250731

contact@aesr.fr

permispl@aesr.fr

aesr.fr

IV / MODALITES D'EVALUATION :

- Evaluation initiale écrite.
- En cours de formation : support suivi
- bilan de compétence.

-EXAMENS :

Théorie :

examen ETG : Epreuve Théorique Générale : 35 / 40 points permet d'obtenir le code
l'examen peut être passé au choix du bénéficiaire. (coût en fonction du tarif actuel)

L'examen peut être effectué dans l'organisme choisi par le bénéficiaire, il devra apporter son résultat obtenu.

Pratique :

Centre(s) examen(s) lieux d'examens possibles

Les épreuves sont attribuées par RDV PERMIS ; le candidat reçoit une convocation.



AUTO ECOLE DE SAINT ROM

adresse siège social:

chemin chatillon – Verenay
69420 AMPUIS
Agr : E240600260

adresse :

20 rue du collège
38200 VIENNE
agrément : E1403800190

Tél : 04.37.04.44.98

DA 82691190169

SIREN : 510250731

APE : 8553Z

TVA : FR55510250731

contact@aesr.fr

permispl@aesr.fr

aesr.fr

Déroulé :

Epreuves :

en 2 étapes :

L'épreuve hors et en circulation sont consécutives : le temps consacré à ces deux épreuves est de à 60 minutes dont 25 minutes de conduite effective ;

Lorsque le candidat se présente pour la seule épreuve en circulation, le temps consacré au candidat est de 40 minutes.

L'épreuve en circulation comprend :

- l'accueil du candidat et la vérification de son identité ;
- la présentation de l'épreuve par l'expert, individuellement ou collectivement selon le nombre de candidat présent dans le véhicule, en précisant que chacun devra en toute sécurité et avec les précautions requises :
- réaliser un parcours empruntant des voies à caractère urbain, routier, autoroutier ou assimilé,
- quitter un emplacement de stationnement, repartir après un arrêt et s'insérer dans le flot de circulation,
- utiliser opportunément les rapports de la boîte de vitesses mécanique (selon équipement)
- utiliser opportunément les possibilités de la boîte de vitesses automatique ou assimilée (selon équipement) ;
- suivre un itinéraire ou se rendre vers une destination préalablement établie, en se guidant de manière autonome, pendant la durée indiquée,
- appliquer les règles du code de la route,
- adapter son allure aux conditions de circulation, de gabarit et de signalisation,
- adopter une allure normale avec le respect permanent de la sécurité du véhicule et des autres usagers,



AUTO ECOLE DE SAINT ROM

adresse siège social:
chemin chatillon – Verenay
69420 AMPUIS
Agr : E240600260

Tél : 04.37.04.44.98

DA 82691190169
SIREN : 510250731
APE : 8553Z
TVA : FR55510250731

contact@aesr.fr
permispl@aesr.fr
aesr.fr

adresse :
20 rue du collège
38200 VIENNE
agrément : E1403800190

- . adapter sa conduite dans un souci d'économie de carburant et de limitation de rejet de gaz à effet de serre faire preuve de courtoisie envers les autres usagers, et notamment les plus vulnérables,
- .une phase de conduite effective d'une durée minimale de 25 minutes, dont cinq minutes de conduite autonome.

+ fiche orale (1 thème/12 tiré au sort)

Le permis est obtenu : la fabrication du permis est à la charge du bénéficiaire.

- Résultat d'examen est envoyé par RDV PERMIS.

Le permis n'est pas obtenu : se rapprocher de l'auto école afin de voir quand le délai préfectoral autorisera un prochain permis.

V/ ENQUETE OU AVIS DE FORMATION :

critères d'évaluation à indiquer par le:
avec avis à donner sur : **aesr.fr**
codes rousseau

Une enquête est envoyée aux financeurs.

Un suivi permet d'identifier la procédure mise en place pour les actions d'amélioration, basée sur les indicateurs précis à analyser. Une réponse au bénéficiaire sera émise dans le délai de 10 jours.

Le traitement des réclamations sera effectué.



AUTO ECOLE DE SAINT ROM

adresse siège social:

chemin chatillon – Verenay
69420 AMPUIS
Agr : E240600260

adresse :

20 rue du collège
38200 VIENNE
agrément : E1403800190

Tél : 04.37.04.44.98

DA 82691190169

SIREN : 510250731

APE : 8553Z

TVA : FR55510250731

contact@aesr.fr

permispl@aesr.fr

aesr.fr

VI/ FINANCEMENTS POSSIBLES :

OPCO, Entreprise, individuel.

VII/ VEILLE :

- suivre la réglementation liée à ce permis : sécurité-routière.gouv.fr/les permis

Autres permis possibles : groupe lourd : C - D